

Exigences de certification

Passeport ou autres pièces d'identité principales

Directives à l'intention des candidats

L'agent d'authentification doit voir la pièce d'identité originale et la photocopier, puis certifier la photocopie. Imprimez les pages 2 et 3 et remettez-les à l'agent d'authentification. Il est de **vos** responsabilité de vous assurer que vos documents sont dûment certifiés selon ces exigences.

Il est important que les candidats vérifient au préalable que l'agent d'authentification:

- est autorisé à fournir des services de certification en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS** et offre ces services;
- possède un sceau ou un timbre en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS**.

Veillez noter ce qui suit :

- Une certification qui n'est pas effectuée correctement entraînera des retards.
- Les candidats ne doivent PAS certifier leurs propres documents.
- Les candidats doivent assumer tous les frais de certification.
- Le CMC n'exige pas que les copies de vos titres de compétences en médecine soient certifiées.

Les certifications effectuées de façon virtuelle, numérique, électronique ou en ligne ne sont pas acceptables.

Agents d'authentification acceptables

Le Conseil médical du Canada (CMC) accepte les certifications effectuées par les représentants indiqués ci-dessous si l'agent d'authentification est autorisé à fournir des services de certification et qu'il offre ces services.

Dans tous les pays

- Représentants autorisés du bureau du doyen ou du registraire de la faculté (école) de médecine du candidat;
- Notaire public;
- Avocat (membre d'un barreau);
- Magistrat de première classe, juge/juge de paix;
- Représentant d'une ambassade ou d'un consulat (si le service de certification est offert).

Aux États-Unis seulement

- Un représentant considéré comme acceptable dans tous les pays (tel qu'indiqué ci-dessus), ainsi que le représentant suivant:
 - Commissaire à l'assermentation (à condition qu'il s'agisse d'une nomination officielle d'un organisme gouvernemental et que la personne possède un sceau ou un timbre en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS**).

Au Canada seulement

- Un représentant considéré comme acceptable dans tous les pays (tel qu'indiqué ci-dessus), ainsi que les représentants suivants:
 - Commissaire à l'assermentation (à condition qu'il s'agisse d'une nomination officielle d'un organisme gouvernemental et que la personne possède un sceau ou un timbre en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS**);
 - Maire;
 - Agent de police (police municipale, provinciale ou GRC; les coordonnées doivent comprendre le numéro d'insigne de l'agent et l'emplacement du quartier général auquel il est rattaché).

Directives à l'intention des agents d'authentification

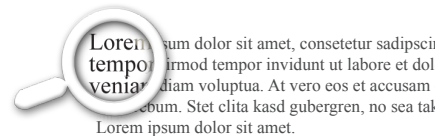
Passeport ou autres pièces d'identité principales

EN TANT QU'AGENT D'AUTHENTIFICATION :

- Vous **DEVEZ** voir le passeport ou une autre pièce d'identité originale et en faire une photocopie, puis certifier la photocopie.
- Nous vous demandons d'attester que vous avez vu le document original, et non pas de certifier l'authenticité ou le contenu d'un document.

1. L'agent d'authentification doit photocopier le document original en s'assurant que :

- 1.1 Les **BORDURES**, les **IMAGES** et le **TEXTE** (y compris les signatures) sont clairs et lisibles.



2. L'agent d'authentification doit inclure ce qui suit sur chacune des pages :

- 2.1 L'agent d'authentification **DOIT** inscrire son nom et son titre.



Agent d'Authentification, Notaire

- 2.2 L'agent d'authentification **DOIT** inscrire ses coordonnées (adresse, numéro de téléphone et courriel).



*123 rue Chemin, Ville, Pays
notaire@reseau.com
tél. : 613-555-5555*

- 2.3 L'agent d'authentification **DOIT** apposer son sceau ou son timbre en **FRANÇAIS** ou en **ANGLAIS** au document.



- 2.4 L'agent d'authentification **DOIT DÉCLARER** et **ÉCRIRE**

SOIT en français :



« Je certifie que la présente est une copie conforme à l'original. »

OU en anglais :



"I certify this to be a true copy of the original."

- 2.5 L'agent d'authentification **DOIT DATER** la certification.



le 5 mars 2024

- 2.6 L'agent d'authentification **DOIT SIGNER** la certification.






Exemplaire de la certification du passeport

Je certifie que la présente est une copie conforme à l'original.

A.B. Agent d'Authentification

Notaire

123 rue Chemin,

Ville, Pays

613-555-5555

notaire@reseau.com

28 octobre 2023



OU

